

**APPEL A CANDIDATURES POUR LA DESIGNATION DE LA PERSONNALITE
EXTERIEURE DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE
UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

Dans le cadre du renouvellement des élus à la Commission de la formation et de la vie universitaire, qui se tiendra les 11, 12 et 13 février 2025, la présidente de l'Université Paris 8 lance un appel public à candidatures pour l'élection de la personnalité extérieure mentionnée à l'article L. 712-6 du Code de l'éducation et à l'article 10 des statuts de l'Université Paris 8.

L'Université Paris 8 procède ainsi au renouvellement de ses conseils centraux, notamment de la Commission de la formation et de la vie universitaire. Cette commission est composée de trente-sept membres, parmi lesquels figurent :

- 3 personnalités extérieures réparties comme suit :
 - une personne représentant les collectivités territoriales de Seine-Saint-Denis ;
 - une personne représentant les activités socio-économiques ;
 - une personne représentant un établissement d'enseignement secondaire.
- 1 personnalité désignée à titre personnel par l'ensemble des membres de la Commission de la formation et de la vie universitaire après appel public à candidatures.

Les membres de la Commission de la formation et de la vie universitaire seront convoqués le **vendredi 11 avril 2025** pour désigner la personnalité extérieure après mise en œuvre du présent appel à candidatures.

CANDIDATURES :

La personnalité extérieure doit faire acte de candidature, à compter **du lundi 27 janvier 2025** et au plus tard jusqu'au **lundi 31 mars 2025 à 12h00 (midi)**, à l'adresse postale suivante :

Direction générale des services
Université Paris 8
2, rue de la liberté
93 526 SAINT-DENIS CEDEX

Ou par courriel à : affaires.institutionnelles@univ-paris8.fr et sg@univ-paris8.fr

Doivent être annexés les documents suivants :

- Le formulaire ci-annexé complété et signé ;
- Un curriculum vitae ;
- La copie d'une pièce d'identité ;
- Toute pièce justifiant de la qualité de la personne candidate ;
- A titre facultatif, une lettre d'intention justifiant de la motivation du candidat.

NOMINATION DES PERSONNALITES EXTERIEURES DE LA CFVU ET CONDITIONS DE RECEVABILITE :

Un appel public à candidatures est lancé pour pourvoir le siège de la personnalité extérieure désignée à titre personnel au sein de la Commission de la formation et de la vie universitaire.

Une même personnalité extérieure ne peut siéger dans plus d'un conseil ou commission d'un même établissement.

Les enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, personnels non enseignants en poste dans l'établissement, ainsi que les étudiants inscrits dans l'établissement, ne sont pas éligibles en tant que personnalités extérieures.

Le choix final de la personnalité extérieure, désignée à titre personnel, tient compte de la répartition par sexe des personnalités désignées par les collectivités territoriales, institutions et organismes compétents, afin de garantir la parité femmes-hommes parmi les membres extérieurs de la commission.

Si la parité n'est pas atteinte après la désignation de la personnalité extérieure à titre personnel, un tirage au sort sera effectué. Ce tirage déterminera quelles collectivités, institutions ou organismes ayant désigné une personnalité du sexe surreprésenté devront nommer une personnalité du sexe sous-représenté.

Fait à Saint-Denis le 18 février 2025

La Présidente de l'Université Paris 8

Annick ALLAIGRE



**DEPOT DE CANDIDATURE EN QUALITE DE PERSONNALITE EXTERIEURE
DESIGNEE A TITRE PERSONNEL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET
DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE
PARIS 8**

A faire parvenir à :

- **Direction générale des services**, 2, rue de la liberté, 93526 SAINT-DENIS CEDEX
- affaires.institutionnelles@univ-paris8.fr et sg@univ-paris8.fr

Impérativement jusqu'au lundi 31 mars 2025 à 12h00 (midi)

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Téléphone :

**Déclare être candidat·e à titre personnel en vue de la désignation en tant que personnalité
extérieure de la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Paris
8.**

Merci de joindre **un curriculum vitae, une copie de votre pièce d'identité**, ainsi **que tout
document attestant de votre qualité** en tant que candidat(e). **Une lettre d'intention** peut
également être incluse à titre facultatif. Ces documents seront transmis aux membres élus en
vue de la réunion de la Commission de la formation et de la vie universitaire, qui examinera
votre candidature.

A..... le.....

Signature :